



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Poitiers, le **13 MAI 2024**

Le directeur départemental des territoires

à

Affaire suivie par :
Thomas MARTIN
Service eau et biodiversité
Unité milieux aquatiques et biodiversité
Téléphone : 05.49.03.13.18
Courriel : ddt-mab-seb@vienne.gouv.fr

Mairie de Château-Larcher
4 rue de la mairie
86370 CHÂTEAU-LARCHER

Objet : Construction d'une passerelle sur le bief du moulin ROBIN, localisée sur la commune de CHÂTEAU-LARCHER – notification d'opposition tacite à la demande de déclaration

Ref. : IOTA n°0100037298

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de demande de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement relatif à l'opération :

« Construction d'une passerelle sur le bief du moulin ROBIN », localisée sur la commune de CHÂTEAU-LARCHER

Dossier enregistré sous le numéro : **0100037298**,

par courrier du 12 janvier 2024, vous avez été invité à apporter, sous 3 mois, des compléments nécessaires à l'examen de la complétude et la régularité de votre demande.

Constatant qu'à l'expiration dudit délai, vous n'avez pas produit l'ensemble des pièces ou informations requises dans la demande de complément, conformément aux dispositions des articles R.214-33 et R.214-35 du code de l'environnement, votre dossier de demande de déclaration fait l'objet d'une décision d'opposition tacite.

Pour le directeur


La responsable de l'unité
Milieux aquatiques et Biodiversité
Mathilde BLANCHON